



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Guy Arendt  
Président de la Commission de  
l'Economie, de la Protection des  
consommateurs et de l'Espace

Monsieur Max Hahn  
Président de la Commission de la Famille  
et de l'Intégration

Luxembourg, le 6 février 2020

Messieurs les Présidents,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant vos commissions la motion de Monsieur Paul Galles relative à la mise en oeuvre d'un organisme permettant de mieux appréhender le phénomène des inégalités sociales en s'inspirant de l'« Observatoire des inégalités » français.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 89 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que vos commissions y auront réservées.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés